

## ET SI ON FAISAIT LE PARI DE LA SOLIDARITÉ DANS LES FILIÈRES AGRICOLES ?



● **AUTEUR** : Dominique HAYS, Président du Réseau Cocagne  
Réseau Cocagne (<http://www.reseaucocagne.asso.fr/>)

● **MOTS-CLEFS** : JARDINS D'INSERTION, ENTREPRISE SOLIDAIRE, BIO, CHANTIERS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, RÉSEAU AGRICOLE, ALIMENTATION DURABLE, PRODUITS LOCAUX, ECOPÔLE ALIMENTAIRE, CIRCUITS DE PROXIMITÉ, PANIERS SOLIDAIRES

Le **réseau Cocagne** (RC) regroupe **137 jardins d'insertion en bio et entreprises solidaires**. Ils accueillent plus de **4 000 personnes en difficulté** par an au sein de leurs chantiers d'insertion par l'activité économique et livrent environ **25 000 paniers bio** chaque semaine auprès de **20 000 familles**.

Les **Etats Généraux de l'Alimentation** (EGA) sont un moment important du **débat démocratique**, c'est-à-dire de la **prise de responsabilité de chacune des parties prenantes** à la recherche d'un intérêt général, si difficile à trouver à partir des intérêts privés, si nécessaire à l'aune des **problèmes structurels connus** de tous : déflation de la filière agro-alimentaire, des milliers d'agriculteurs en difficulté, des millions de personnes inscrites à l'aide alimentaire, un environnement (eau, air, sol, biodiversité) très dégradé par une logique productiviste qui met en péril l'outil de production lui-même...

Que peut proposer un petit réseau agricole spécialisé dans l'insertion ? 500 hectares cumulés de maraîchage bio ne pèsent pas lourd face à ces enjeux globaux de filière. Les EGA ont été l'occasion pour nous de **présenter des réalisations**, c'est-à-dire des **solutions éprouvées sur les territoires**. Pas de grand discours ici, du concret.

L'**atelier 2** consacré au **développement local** a donné l'occasion au réseau Cocagne de présenter l'exemple de l'Eco-pôle alimentaire du pôle territorial de coopération économique (PTCE) soutenu par **la communauté de communes de la région d'Audruicq** (26 000 habitants), située entre Calais et Dunkerque. Ce projet est fondé sur une volonté de créer **un nouveau modèle** qui se revendique de « l'Économie de la Fonctionnalité et de la Coopération ». **L'Eco-pôle** permet la coordination des différents acteurs dans **une approche globale et synergique** entre la composante production AB/transformation/distribution et l'éducation des personnes à une meilleure prise en compte



du fait alimentaire dans leur quotidien, en intégrant les différents enjeux liés à une **alimentation durable** (santé, goût, vivre ensemble, environnement, emplois). Une vingtaine de producteurs se sont associés pour construire une **offre de produits bio locaux**, un atelier de transformation a été mis en place, des actions de mise en marché ont été déployées (dont un système de livraison spécialisé sur le diffus dans 80 points relais), des actions d'essaimage sont entreprises... Avec un budget de **1M€ annuel**, dont 70% sont relocalisés, l'Ecopôle a permis la création de **50 emplois directs en ESS**.

Nous avons proposé le déploiement de ce type de système agro-alimentaire solidaire, positionné en interface du secteur amont et capable de produire **une logistique de circuits de proximité** qui viendrait renforcer ces filières historiques à l'heure où elles doivent s'adapter à une massification de la demande et de l'offre en produits biologiques. Autre exemple concret et symbolique de ces expérimentations d'intérêt général : **les 30 000 paniers solidaires**, une proposition portée au sein de **l'atelier 12** dédié aux enjeux de **sécurité alimentaire** et d'accessibilité à une alimentation de qualité. Le programme, coordonné par le RC depuis 2010, s'adresse à **des familles à faibles revenus** qui chaque semaine accèdent à un panier de légumes biologiques produits par un Jardin de Cocagne et ce, à **un prix solidaire** (30 % du prix moyen d'un panier). Et parce que le prix n'est pas le seul frein à une alimentation durable, **des actions de sensibilisation et d'accompagnement** sont organisées par des professionnels de l'alimentation et de la nutrition. Il s'agit bien ici de répondre à cette analyse récente du Credoc (juillet 2017) face à l'aggravation de la non prise en compte des recommandations nutritionnelles par les publics défavorisés : « La mise en place de politiques publiques ciblées et de proximité est plus que jamais nécessaire pour réduire au plus vite les fractures alimentaires ». Il s'agit maintenant **de savoir si nos propositions trouveront un écho auprès du gouvernement** et si notre fonction citoyenne de 'palpation de l'intérêt général', comme le dit le sociologue et philosophe Bruno Latour, sera un des ressorts d'une nouvelle politique démocratisée de l'alimentation.